

2^{ÈME} RALLYE RÉGIONAL DU MIGENNOIS 9 JUIN 2007

PROGRAMME. HORAIRES

Lundi 24 avril 2007

08 h 00 Parution du règlement et ouverture des engagements.

Lundi 28 mai 2007

24 h 00 Clôture des engagements

Samedi 26 mai 2007

Parution du road book

Jeudi 7 juin 2007

18 h 00 Affichage de la liste des engagés:

Office du tourisme 1 Place François Mitterrand- 89400 Migennes

Vendredi 8 juin 2007

08 h 00 Ouverture permanence du rallye:

ASA de l'Auxerrois 5, Rue Camille Desmoulins - 89000 AUXERRE ☎ 03 86 46 29 64 - Fax 03 86 46 79 58

Site internet : www.asa-auxerrois.com – adresse email : contact9@asa-auxerrois.com

18 h 15 à 21 h 00 Vérifications des documents et des voitures : **marché couvert- Migennes**

20 h 30 1^{ère} Réunion du Collège des Commissaires Sportifs

Salle de l'Escale Place François Mitterrand -Migennes

Samedi 9 juin 2007

7 h 30 à 9 h 00 Vérifications des documents et des voitures : **marché couvert- Migennes**

10 h 00 Publication des équipages admis au départ : **marché couvert -Migennes**

11 h 00 Départ du 1^{er} concurrent de la 1^{ère} Étape **Place de la République-Migennes**

22 h 43 Arrivée finale au podium, **Place de la République-Migennes**

Publication du classement final provisoire au plus tard 30 minutes après l'entrée en parc fermé du dernier concurrent- **marché couvert -Migennes**

Vérifications finales: **garage Verrière- rue Arago-Migennes**

Publication du classement final définitif, 30 minutes après l'affichage du classement final provisoire, **marché couvert -Migennes**

Remise des prix au **PODIUM Place de la République Migennes**

LES ADRESSES

❑ ASA de l'Auxerrois

5 rue Camille Desmoulins - 89000 AUXERRE ☎ 03 86 46 29 64 - Fax 03 86 46 79 58

Site internet : www.asa-auxerrois.com – adresse email : contact9@asa-auxerrois.com

❑ ACCUEIL OFFICIELS

Salle de l'Escale Place François Mitterrand -Migennes

❑ ACCUEIL PRESSE

Salle de l'Escale Place François Mitterrand –Migennes

❑ VÉRIFICATIONS ADMINISTRATIVES

Marché couvert -Migennes

❑ VÉRIFICATIONS TECHNIQUES

Marché couvert –Migennes

❑ P.C. DIRECTION de COURSE et Salle du COLLÈGE des COMMISSAIRES SPORTIFS

Salle de l'Escale Place François Mitterrand –Migennes

❑ AFFICHAGE OFFICIEL

Marché couvert -Migennes

❑ VÉRIFICATIONS FINALES

Garage Verrière- rue Arago-Migennes

ATTENTION

- La Fédération Française du Sport Automobile (F.F.S.A.) a établi un règlement standard applicable dans tous les rallyes français.
- Le présent règlement particulier précise ou complète le règlement standard F.F.S.A. des rallyes français.
- Les articles non mentionnés dans ce règlement particulier sont conformes au règlement standard.

Article 1 - ORGANISATION

L'Association Sportive Automobile de l'Auxerrois organise le 9 juin 2007, le 2^{ème} Rallye Régional du Migennois en qualité d'organisateur administratif.

Le présent règlement a été enregistré à la F.F.S.A, sous le permis d'organisation numéro **R217** , en date du 25 Avril 2007

COMITÉ D'ORGANISATION

Sous la présidence d'honneur de Monsieur Bernard DEMEUZOIS, président du Comité régional du sport automobile de Bourgogne Franche Comté, le Comité d'organisation est composé de :

Président : Serge **FRÉVILLE**

Membres : le comité directeur de l'ASA de l'Auxerrois, le Team Migennes. Sport. Auto, la ville de Migennes

Secrétariat du rallye : **ASA de l'Auxerrois** 5 rue Camille Desmoulins 89000 AUXERRE

☎ 03 86 46 29 64 - Fax 03 86 46 79 58

Permanence du rallye : 06-15-73-61-66

- du vendredi 8 juin 2007 à partir de 17 h 00 jusqu'à la fin du meeting:
Salle de l'Escale Place François Mitterrand -Migennes

Organisateur technique : **ASA de l'Auxerrois** 5 rue Camille Desmoulins-89000 AUXERRE

☎ 03 86 46 29 64 - Fax 03 86 46 79 58.

1-1 OFFICIELS DE L'ÉPREUVE

● COLLÈGE DES COMMISSAIRES SPORTIFS

Président:

Georges **DEFRENNES**

Membres:

Brigitte **DREAU**

Gérard **SIMON**

● DIRECTION DE COURSE:

Directeur de Course:

Thierry **COURANT**

Directeur de Course Adjoint:

Elie **MICHON**

Adjoints à la Direction de Course:

Maryse **CANAL**

Jacky **OLIVAIN**

Directeurs de course délégués

Aux ES

Michel **POTHEAU**

Daniel **SEGUIN**

À la voiture tricolore

Christian **HAMON**

À la voiture damier

Jean-Pierre **FOREST**

Responsable des parcs fermés

Rémi **LEMOINE**

Commissaires techniques

Frédéric **ALVAINES**

Alain **CHAMBAZ**

Patrick **MAIRET**

Jean-Louis **REVERCHON**

Chargé des relations avec les concurrents:

Françoise **FREVILLE**

Juge de fait :

Serge **PECHENOT**

Ainsi que tous les officiels du rallye à l'exception du président et des membres du collège.

Voiture info :

Ecurie **RALLYE PUISSANCE 5**

Chargé des classements et résultats:

David **GUIBLAIN.**

Speaker:

Mickaël **PILLARD**

1-2 ÉLIGIBILITÉ

Le 2^{ème} Rallye Régional du Migennois compte pour :

- La Coupe de France des rallyes 2007
- Le Challenge Bourgogne Franche-Comté 2007

1-3 VÉRIFICATIONS

Pour tous les groupes, les vérifications administratives auront lieu le vendredi 8 juin 2007 de 18 h 15 à 21 h 15 et le samedi 9 juin de 7 h 30 à 8 h 45 **Marché couvert -Migennes selon les horaires de convocations individuelles.**

Les vérifications techniques auront lieu le vendredi 8 juin 2007 de 18 h 30 à 21 h 30 et le samedi 9 juin de 7 h 45 à 9 h au **marché couvert – Migennes**

Les vérifications finales seront effectuées **au Garage Verrière- rue Arago-Migennes**

Prix de la main d'œuvre : 45 € de l'heure TTC

Article 2- ASSURANCES

Conforme au règlement standard F.F.S.A.

Article 3- CONCURENTS ET PILOTES

3-1 DEMANDE D'ENGAGEMENT – INSCRIPTIONS

3.1.5 Toute personne qui désire participer au 2^{ème} Rallye Régional du Migennois doit adresser au secrétariat du rallye (cachet de la poste faisant foi) la demande d'engagement ci-jointe, dûment complétée, accompagnée des droits d'engagements, **avant le 28 mai 2007 à 24H 00.**

Si la demande d'engagement est envoyée par télécopie ou E mail, l'original devra parvenir à l'organisateur au plus tard à la date de clôture des engagements. Aucun engagement par téléphone ne sera accepté.

3.1.10 Le nombre des engagés est fixé à **130 voitures** Maximum. Si à la date du 28 mai 2007, le nombre des engagés est inférieur à 75, le Comité d'Organisation se réserve le droit d'annuler l'épreuve et s'engage à rembourser les droits d'engagement reçus.

Au cas où le nombre d'engagés maximum serait atteint avant la date de clôture, les demandes reçues ensuite seront inscrites sur une liste d'attente dans l'ordre chronologique de leur arrivée. La liste d'attente sera complétée par les demandes d'engagement non accompagnées des droits d'engagements.

3.1.11.1. Les droits d'engagement sont fixés:

- a) **220 €** avec la publicité facultative de l'organisateur
- b) **440 €** sans la publicité facultative de l'organisateur

3.1.12 La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement et des documents suivants:

- photocopie de la carte grise de la voiture
- photocopie des permis de conduire du pilote et du copilote
- photocopie des licences du pilote et du copilote

Les chèques sont à libeller à l'ordre de ASA de l'Auxerrois. Ils seront encaissés le mardi 5 juin 2007.

Remboursement des droits d'engagement : les droits d'engagement seront entièrement remboursés :

- aux candidats dont l'engagement aura été refusé
- au cas où l'épreuve n'aurait pas lieu.

L'organisateur remboursera avec une déduction d'une retenue variable, les droits d'engagement aux concurrents qui, pour des raisons de force majeure, n'auraient pu se présenter au départ du rallye, sous réserve qu'une demande parvienne à l'organisateur par lettre recommandée. La retenue sera :

- de 20% pour les demandes reçues 8 jours et plus avant l'épreuve
- de 40% pour les demandes reçues jusqu'aux vérifications.

Article 4- VOITURES ET ÉQUIPEMENTS

4.1 VOITURES AUTORISÉES

Conforme au règlement standard F.F.S.A.
Groupe N/FN Classe 1-2-3-4
Groupe A/ FA Classe 5-6-7-8
Groupe GT de série
Groupe F 2000 Classe 11-12-13-14

4.2 PNEUMATIQUES

Conforme au règlement standard F.F.S.A.

4.3 ASSISTANCE

Conforme au règlement standard FFSA. L'assistance se fera uniquement au parc d'assistance, rue Maurice Ravel à Migennes. Un **seul** véhicule d'assistance par équipage sera autorisé à pénétrer dans le parc d'assistance. Chaque équipage recevra une plaque d'assistance, un triangle d'identification portant le n° de l'équipage, à coller sur le véhicule d'assistance. Dans le parc d'assistance, il est demandé aux concurrents :

- de tenir à proximité immédiate de l'emplacement de chaque voiture de course un extincteur pour foyers A, B et C d'une capacité minimale de 5 kg, ayant fait l'objet d'un contrôle depuis moins de 2 ans
- de disposer sous chaque voiture de course une bâche étanche et résistante aux hydrocarbures d'une surface au moins égale à celle de la voiture
- de prendre en charge l'enlèvement de leurs déchets au plus tard lorsqu'ils quittent le parc d'assistance.

L'organisateur décline toute responsabilité pour le dépannage et le rapatriement des voitures accidentées, celui-ci restant à la charge du concurrent. Sur le parcours des épreuves spéciales, seuls les dépannages demandés par la direction de course seront pris en charge par l'organisateur.

Article 5- PUBLICITÉ

La publicité collective obligatoire et la publicité facultative seront communiquées par un additif au présent règlement particulier.

Article 6- SITES ET INFRASTRUCTURES

6-1 DESCRIPTION

Le 2^{ème} Rallye Régional du Migennois représente un parcours de **191, 900 Km**.

Il est divisé en **1** Étape et **4** Sections. Il comporte 7 Épreuves Spéciales d'une longueur totale de **41, 260 Km**.

Les épreuves spéciales : ES1 : Vorvigny 7,410 km, à parcourir 4 fois

ES2 : Vauretor 4,340 km, à parcourir 3 fois

L'itinéraire horaire figure dans l'annexe « itinéraire ».

6-2 RECONNAISSANCES

Conforme au règlement standard F.F.S.A. et dans le strict respect du code de la route.

Les reconnaissances auront lieu :

Samedi 26 mai 2007 de 9 h à 19 h

Dimanche 3 juin 2007 de 9 h à 19 h

Le nombre de passage est limité à 4 au maximum. Des contrôles seront effectués par l'organisation. Toute infraction au régime des reconnaissances est sanctionnable.

Le road book sera disponible, **uniquement pour les concurrents engagés**, à partir du samedi 26 mai au bar La Pergola, rue Aristide Briand (face à la MJC). Il pourra être expédié, joindre alors 3 € à votre engagement.

Article 7- DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE

7-1 DÉPART

Conforme au règlement standard F.F.S.A. :

7-2 DISPOSITIONS GÉNÉRALES RELATIVES AUX CONTRÔLES

7.2.11 Les signes distinctifs des Commissaires sont:

Directeur de Course	☞ Blouson « directeur de course »
Commissaires de Route	☞ Combinaison blanche
Chef de Poste	☞ Chasuble jaune fluo
Chargé Des Relations Avec Les Concurrents	☞ Blouson « relation concurrent »

Article 8- RÉCLAMATION – APPEL

Conforme au règlement standard F.F.S.A

Article 9- CLASSEMENTS

Conforme au règlement standard F.F.S.A

Article 10- PRIX

10.1 REMISE DES PRIX

La remise des prix se déroulera au podium d'arrivée.

Les prix seront répartis de la façon suivante:

	1 ^{er}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	5 ^{ème}	Total
Classement général	400 €	260 €	170 €			830€
Classement par groupe	130 €					130 € x 4: 520 €
		90				90 € x 4: 360 €
Si plus de 12 partants			60 €			60 € x 4: 240 €
Classement par classe	220 €					220 € x 14: 3080 €
Si plus de 7 partants		130 €	80 €			210 € x 14: 2940 €
Si plus de 12 partants				60 €		60 € x 14: 840 €
Si plus de 15 partants					50 €	50 € x 14: 700 €
Equipage féminin (si 3 partantes)	100 €					100 €
TOTAL						9610 €

Rappel : dans les groupes comportant moins de 5 partants, 50% des prix prévus au groupe seront distribués.

Dans les classes comportant moins de 5 partants, 50% des prix prévus à la classe seront distribués.

Chaque membre d'équipage recevra une coupe. Les coupes ne sont pas cumulables.

Une coupe récompensant **les commissaires** les plus méritants sera remise après délibération du Comité d'Organisation.

Les chèques de prix seront envoyés le mardi 12 juin 2007.